

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, on ne peut faire marcher un régime fiscal national à partir d'une série de situations individuelles.

M. Rodriguez: Monsieur le président, le ministre a semblé dire qu'il travaillait dans le noir et ne connaissait pas les chiffres du budget. Comme c'est le gouvernement qui a présenté ce budget et qui impose cette taxe, il devrait bien disposer des chiffres et autres renseignements nécessaires. J'aimerais aussi que le ministre nous donne des précisions sur la livraison du courrier dans les campagnes. Les titulaires des marchés de livraison passés avec le poste vont souffrir de cette taxe de 10 cents. Auront-ils droit à la remise?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, monsieur le président, mais il est évident qu'ils sont rémunérés au mille.

M. Rodriguez: Peut-être le ministre ne sait-il pas qu'ils travaillent aux termes d'un marché à forfait passé avec le ministère? Dans les cas d'imprévisions surgissant en cours de marché, il y a des mesures spéciales à prendre. Le ministre envisage-t-il d'accorder à ces travailleurs un avantage quelconque pour la livraison du courrier? Lorsqu'ils présentent une soumission, ils se basent sur un certain prix de l'essence, mais voilà maintenant qu'on leur impose cette taxe d'accise. Le ministre va-t-il leur offrir la possibilité d'obtenir un remboursement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Lorsque la livraison du courrier rural est assurée par un entrepreneur indépendant, ce qui est le plus souvent le cas, le montant des achats est déductible comme dépense pour gagner le revenu et il y a lieu à remboursement. Cela s'applique évidemment à la grande majorité des cas.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je m'interrogeais sur la taxe d'accise. Je me demandais si le ministre avait pensé à imposer une nouvelle taxe de 3 cents sur chaque dollar parié aux courses. Le ministre a-t-il songé à cette solution? Le gouvernement prélève actuellement 15 cents par dollar parié aux courses, et je me demande si les fonctionnaires ont pensé à porter cette taxe à 18 cents. Il y a des courses chaque jour de la semaine.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Cela m'étonne un peu, de la part d'un parti qui pendant des années s'est opposé à la tenue des loteries. De toute façon, je pense qu'il s'agit là d'une taxe avant tout provinciale.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je peux dire au ministre qu'une position de ce genre est tout à fait incompatible avec les principes du Nouveau parti démocratique, mais certes pas avec la politique libérale. Voilà pourquoi j'ai posé la question. C'est un gouvernement libéral qui impose cette taxe et j'aimerais donc savoir si le ministre a examiné la chose. Je voudrais simplement qu'il réponde par oui ou non sans tourner autour du pot.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Nous avons envisagé tout un éventail de possibilités, monsieur le président.

● (1540)

M. Darling: Monsieur le président, je voudrais poser quelques questions au ministre à la suite de mon collègue de Nickel Belt qui se préoccupe vivement des mineurs de

Taxe d'accise—Loi

Shebandowin. Puisque ce sont des mineurs, je suppose qu'ils touchent un revenu raisonnable par rapport aux nombreuses personnes qui reçoivent le salaire minimum et doivent parcourir 30, 40 ou même 50 milles en voiture. Nous savons que le ministre a reçu des instances là-dessus. Comme tous mes collègues de ce côté-ci, je pense que le ministre s'entête à ce sujet.

Il se souviendra peut-être que lorsque j'ai parlé le 14 juillet, j'ai dit espérer qu'il reviendrait sur sa décision. J'ai même osé dire que j'espérais qu'il se repentirait. Je me demande s'il est sur le point de se repentir et qu'il songe au moins à une autre solution en ce qui concerne cette taxe de 10 p. 100. Les chiffres à ma disposition révèlent que si une taxe de 2.5c. était prélevée sur chaque gallon de chaque espèce de combustible, c'est-à-dire l'essence, on obtiendrait le même montant.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je ne peux donner de réponse sur ce point au député. Nous avons cherché à limiter la taxe à l'essence utilisée à des fins personnelles pour couvrir le déficit afin de pouvoir maintenir à \$8, au lieu du prix mondial de \$12, le prix de l'essence utilisée à des fins commerciales et industrielles, pour le chauffage domestique, l'agriculture et la pêche et d'autres activités qu'il faut protéger. C'est pourquoi nous avons limité la taxe à l'essence utilisée à des fins personnelles.

M. Darling: D'après les statistiques dont je dispose, il aurait suffi d'imposer une taxe de 2.5 cents sur tous les carburants. A mon avis, nous devrions laisser de côté le fuel de chauffage, car il ne faudrait pas imposer cette taxe aux propriétaires de maisons. Je voudrais bien savoir de combien il faudrait augmenter l'essence utilisée aussi bien à des fins commerciales qu'à des fins d'agrément pour réunir le montant dont nous avons besoin.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Dois-je en conclure que le député serait prêt à faire porter une partie de l'augmentation sur le carburant de chauffage?

M. Darling: Non, je parle de l'essence et du carburant diésel. Actuellement, le gouvernement permet à de nombreux nantis de s'en tirer à bon compte avec le carburant diésel, car ils ont des Mercedes, des Peugeots ou d'autres voitures de luxe et ne paient pas la taxe de dix cents. Le ministre a bien dit que ce serait extrêmement difficile d'attraper ces gens-là. Mais puisqu'ils sont si à l'aise, ils pourraient peut-être envoyer d'eux-mêmes les 10c. par gallon au ministre du Revenu national. Je me demande si le ministre pourrait nous indiquer de combien environ il faudrait augmenter le gallon d'essence, quelle que soit son utilisation, pour réunir la somme que le gouvernement percevra grâce à la taxe de 10c. imposée, le plus souvent, à ceux qui en ont le moins les moyens.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'essaierai d'obtenir ce chiffre.

M. Darling: Le ministre lit sûrement les journaux, il a déjà entendu parler des lourdes conséquences de la taxe sur la deuxième industrie du Canada, je veux dire l'industrie touristique. J'espère que le ministre fera quelque chose à ce sujet. Dans une ville en particulier, les hommes d'affaires disent ne pas avoir vu une voiture américaine depuis un certain temps. Cette nouvelle taxe a donc certes frappé durement l'industrie touristique.